





École Régionale d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'États

Version 2025



Livret d'accueil

L'école Régionale des Infirmiers Anesthésistes diplômés d'Etat (ERIADE) du CHRU de Nancy est un organisme de formation public accueillant des infirmiers déjà diplômés et souhaitant se spécialiser en anesthésie/réanimation. De ce fait, l'école offre une formation, ayant pour finalité, de permettre au futur professionnel, d'assurer une prise en charge spécialisée et personnalisée du patient dans le respect des règles éthiques et juridiques, au sein d'une équipe pluri professionnelle.

Les missions de l'ERIADE sont régies par l'Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste (modifié le 17 mars 2017).

En parallèle, le décret 2014-1511 du 15 décembre 2014 relatif aux diplômes de Santé précise que le grade de Master est attribué de plein droit aux titulaires du Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste à compter de septembre 2014.

L'École Régionale des Infirmiers Anesthésistes du CHRU de Nancy (ERIADE) propose une formation initiale en présentiel, ainsi qu'un programme de formation continue destiné aux infirmiers anesthésistes diplômés d'État (IADE) et aux infirmiers diplômés d'État exerçant en réanimation. Elle co-organise également des actions de formation continue et participe activement au Forum inter-écoles des IADE du Grand Est.

L'école et son équipe pédagogique se sont engagées dans une démarche d'amélioration de la qualité, tant dans les enseignements dispensés que dans le suivi pédagogique, l'accompagnement des stages et la qualité de vie des étudiants.

Sommaire

1.	Le Centre Hospitalier Universitaire De Nancy (CHRUN)	4
2.	La Formation au sein du CHRU de Nancy	5
3.	Présentation de l'école d'infirmiers anesthésistes	6
L	L'ERIADE	
4.	Accès à la formation	8
5.	La formation Infirmier(e) anesthésiste : spécificité à Nancy	9
Les unités d'enseignements		10
L	es stages :	11
Les validations		12
6.	La vie pratique à l'école d'IADE	12
L	es moyens	12
L	a restauration	12
L	a communication	13
L	e référent handicap	13
L	a prise en charge financière	13
L	accompagnement socio professionnel	14
D	Divers	14
L	a section relative à la vie étudiante	14

1. Le Centre Hospitalier Universitaire De Nancy (CHRUN).

Centre Hospitalier Régional Universitaire de référence dans la région Grand Est, le CHRU de Nancy regroupe les Hôpitaux Urbains au centre de Nancy (Hôpital Central, Maternité, Centre Emile Gallé, Hôpital Saint-Julien, Centre Saint-Stanislas) et les Hôpitaux de Brabois à Vandœuvre-lès-Nancy (Hôpital d'Enfants, Institut Louis Mathieu, Bâtiment Philippe Canton, Bâtiment principal).



Il comporte 1578 lits, 188 places et 25 postes de dialyse.

Établissement public de santé fort de 10 000 professionnels pour 8 904.58 équivalents temps plein (chiffres de 2017), le CHRU assure au quotidien des missions de soins de recours et de proximité, grâce à une expertise médicale pluridisciplinaire de qualité au service des patients à tous les âges de la vie.

Urgences adultes et enfants, cancérologie, neurologie, gynécologie et obstétrique, cardiologie, gériatrie, médecine interne, chirurgie digestive, ORL... Avec plus d'une quarantaine de spécialités médicales et chirurgicales, le CHRU de Nancy accueille chaque année 700 000 patients pour 480 000 consultations, 136 000 hospitalisations (dont la moitié en ambulatoire), 80 000 passages aux urgences et 3300 naissances. Il offre des terrains de stage très variés pour l'ensemble des étudiants des écoles hospitalières.

Acteur majeur de la recherche biomédicale doté de plateaux médicotechniques et chirurgicaux performants (blocs opératoires, imagerie, laboratoires, explorations

fonctionnelles, pharmacie), le CHRU de Nancy contribue à la formation des professionnels de santé, engagés à tous les niveaux dans des actions de santé publique, de dépistage, de prévention et d'éducation à la santé.

2. La Formation au sein du CHRU de Nancy.



Le CHRU de Nancy dispose de 9 instituts ou écoles :

- Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI),
- Institut de formation des manipulateurs en radiologie (IFMEM),
- Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS),
- Ecole d'Infirmiers Anesthésistes diplômés d'Etat (EIADE),
- Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'Etat (EIBODE),
- Ecole de puériculture et d'auxiliaires de puériculture (IPDE / IFAP),
- Institut régional de formation des ambulanciers (IRFA) et d'aide-ambulanciers,
- Institut de formation des Assistants de Régulation Médicale (CEFARM)
- Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU)



3. Présentation de l'école d'infirmiers anesthésistes.

 Positionnement de l'ERIADE dans l'environnement économique et social de la Région

Le territoire de Nancy et de sa région présente les caractéristiques d'une grande agglomération. L'Ecole d'IADE se situe au cœur de cette cité de 105 000 habitants. La métropole urbaine représente plus de 270 000 habitants.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une partie des prestations du CROUS (hébergement, restauration, rencontre avec l'assistante sociale...).

Depuis, les 20 communes de la métropole du Grand Nancy, les lignes de bus, le tramway permettent à faible coût aux étudiants de rejoindre l'IERIADE et l'ensemble des lieux de stage sur la Métropole.

La situation géographique de l'ERIADE en centre-ville permet un accès facile en 30 mn à pieds à la gare TGV (1 h 30 de Paris) et au TER (circulation facilitée au sein des 4 départements lorrains). L'accès autoroutier est à proximité immédiate.



Nancy, ville au riche passé culturel, offre de nombreuses possibilités de distractions : musées, théâtres, orchestres, opéra national. Des festivals, tel un festival de jazz, sont organisés. Chaque étudiant peut ainsi trouver une occupation qui lui convienne.

Nancy est également la 5^{ème} ville universitaire de France avec ses 45 000 étudiants et ses 2500 enseignants chercheurs. Un habitant sur 5 est un étudiant d'université ou de grande école.

L'ERIADE

En 2018, 10451 IADE exerçaient sur le territoire Français, dont 9557 en secteur hospitalier. Les IADE ont une exclusivité d'exercice dans leur domaine. En 2018, 1130 IADE exerçaient en Région Grand Est.

L'école d'infirmier anesthésiste de Nancy est une des trois écoles d'IADE du Grand Est ; elle est située en Lorraine et elle est rattachée au CHRU de Nancy depuis son ouverture en 1974.

L'ERIADE de Nancy a formé 933 IADE en 46 promotions (soit une moyenne de 20 étudiants par promotion).

Son agrément est de 30 places par promotion. Une rentrée se fait tous les ans au mois d'octobre.

L'école d'IADE travaille avec l'Université de Lorraine (faculté de Médecine, de Droit et l'Hôpital Virtuel) dans le cadre de plusieurs Unités d'Enseignements et de simulation.

L'ensemble des stages se déroulent prioritairement sur le territoire Lorrain, en secteur public, privé et Espic.

Elle est située au niveau de la Tour Marcel Brot (TMB) qui regroupe au sein de ses locaux plusieurs instituts de formation. Le bâtiment est gardé 24/24h.

Les salles de cours sont principalement situées au 4^{ième} étage et au sous-sol

pour la salle de simulation.

L'ensemble des locaux sont mutualisés entre les différents instituts de formation présents sur la Tour Marcel Brot.

Plusieurs amphithéâtres peuvent accueillir simultanément les différentes promotions.

La Direction, les formateurs et le secrétariat sont au 6^{ième} étage et cohabitent avec les équipes des autres instituts de spécialité.

Les étages de la Tour Marcel Brot sont desservis par plusieurs ascenseurs.

Un parking arboré jouxte le bâtiment pour s'y garer.



4. Accès à la formation.

Pour se présenter aux épreuves d'admission, les candidats déposent à l'école de leur choix un dossier comprenant les pièces indiquées ci-dessous :

- Une demande écrite de participation aux épreuves ;
- Un curriculum vitae ;
- Un projet professionnel;
- Un état des services avec justificatifs de l'ensemble de la carrière d'infirmier diplômé d'Etat attestant un exercice professionnel équivalent temps plein à vingt-quatre mois minimum au 1er janvier de l'année du concours ;
- Une copie de leurs titres, diplômes ou certificats ;
- Pour les infirmiers diplômés d'Etat exerçant leur activité dans le secteur libéral, en plus du *curriculum vitae* détaillé, un certificat d'identification établi par la ou les caisses primaires d'assurance maladie du secteur de leur exercice et une attestation d'inscription au rôle de la patente ou de la taxe professionnelle.

Pour la période correspondant à leur exercice établi par les services fiscaux de leur lieu d'exercice, et de tout autre document permettant de justifier des modes d'exercice et des acquis professionnels postérieurs à l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier ;

- Un certificat médical attestant que le candidat a subi les vaccinations obligatoires fixées par l'article L. 3111-4 du code de la santé publique ;
- Un document attestant le versement des droits d'inscription aux épreuves d'admission, sauf dans les centres d'instruction relevant du ministère de la défense.

En sus des conditions précisées dans le présent arrêté, des conditions propres aux candidats militaires à l'admission dans les centres d'instruction relevant du ministère de la défense et des anciens combattants seront précisées par arrêté du ministre de la défense.

Le directeur indique aux candidats le nombre de places ouvertes au concours.

En sus de la capacité théorique agréée et dans la limite de 10 % de l'effectif agréé,

peuvent être admises des personnes titulaires d'un diplôme étranger d'infirmier ou de sage-femme non validé pour l'exercice en France. Celles-ci doivent justifier d'un exercice professionnel de vingt-quatre mois apprécié en équivalent temps plein, satisfaire aux tests de niveau professionnel et à une épreuve permettant d'apprécier leur maîtrise de la langue française. Ces épreuves sont organisées par le service culturel de l'ambassade de France dans le pays concerné. Les sujets sont proposés et corrigés par le directeur et les enseignants de l'école choisie par le candidat.

Un justificatif de prise en charge financière pour la durée des études est exigé. Les pièces constituant le dossier sont énumérées à l'article 11 du présent arrêté. Elles devront être traduites par un traducteur agréé par le service culturel de l'ambassade de France.

5. La formation Infirmier(e) anesthésiste : spécificité à Nancy.

Formation construite en quatre semestres universitaires avec des temps théoriques communs aux trois spécialités infirmières (IADE, IBODE, IPDE) et des temps spécifiques à chaque spécialité.

Les études se répartissent en alternance entre des enseignements théoriques fondamentaux et cliniques (60 ECTS), et des enseignements pratiques lors des stages au bloc opératoire, en pré hospitalier (60 ECTS) qui permettent d'acquérir les 7 compétences IADE en 24 mois.

Une démarche de recherche paramédicale spécifique est réalisée dans le cadre de la formation : travail de recherche, article scientifique, présentation aux congrès ...

Des mises en situation sur le terrain : Montagne, spéléologie, désincarcération, permettent l'appropriation des compétences en situation réelle simulée.

Les unités d'enseignements

UE1 – sciences humaines, sociales et droit + DU Droit et Responsabilités des Professions Paramédicales.

UE2 – science physiques et biologiques fondamentales

UE3 – sciences médicales spécifiques IADE

UE4 – exercice spécifique du métier IADE

UE5 – études et recherche en santé UE6 – science infirmières

UE7 – recherche paramédicale

Les stages :

2030 heures réparties sur les 2 années, dont certaines spécialités obligatoires :

DISCIPLINES OBLIGATOIRES	Durée minimale obligatoire par spécialité (semaines)
Anesthésie réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique	8
Anesthésie réanimation en chirurgie céphalique tête et cou : ORL, ophtalmologie, maxillo-faciale, neurochirurgie	4
Anesthésie réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique	4
Anesthésie réanimation obstétricale	4
Anesthésie réanimation pédiatrique	4
Prise en charge en pré-hospitalier (SMUR, Urgence)	4

Le temps de surveillance post interventionnelle est intégré dans les stages cités ci-dessus.

Parmi les 24 semaines restantes, au moins 8 semaines seront au choix de l'étudiant. Les 16 semaines restantes sont réparties par l'équipe pédagogique (adaptation du parcours de formation, choix en fonction de l'intérêt pédagogique, discipline novatrice ou pertinente...). Autres disciplines possibles : Chirurgie thoracique, cardiaque, chirurgie plastique, prise en soins des grands brûlés, chirurgie ambulatoire, accueil d'urgence, réanimations, anesthésie hors bloc opératoire (radiologie interventionnelle, par exemple).

Les validations

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont variées : épreuves individuelles et collectives, épreuves écrites (QROC, QCM, cas cliniques) ou orales. Un référentiel d'évaluation est à disposition des étudiants.

Les Jurys semestriels valident les acquis et se prononcent sur l'attribution des Crédits Européens (ECTS : european credit transfert and accumulation system).

Un total de 120 ECTS est nécessaire pour être présenté au Diplôme d'Etat.

Le coût de la formation est de 9000€ par an, sans possibilité de prise en charge par la Région Grand est.

6. La vie pratique à l'école d'IADE.

Les moyens

Les salles de cours au 4^{eme} étage et sont équipés d'ordinateur et de vidéoprojecteur.

L'accès au wifi est transmis à tous les étudiants lors de la rentrée.

Un centre de documentation est accessible, pour tous, au rez-de-chaussée du bâtiment. Une salle informatique est accessible sur demande en sous-sol.

Du fait de l'intégration universitaire, l'accès aux différentes Bibliothèques universitaires et l'accès à la plateforme universitaire est possible.

Une plateforme d'enseignement à distance (THEIA) permet l'accessibilité aux cours, aux plannings, aux évaluations durant l'année scolaire.

La restauration

Possibilité de se restaurer sur place de 11h30 à 13h30 au self de la TMB. Des plages horaires spécifiques pour les différents instituts existent (13h00 pour l'Ecole d'IADE)

Possibilité d'apporter son repas à l'école d'IADE, une salle de détente est équipée de réfrigérateurs, de four micro- ondes, de cafetières et bouilloires.

Un distributeur de boissons chaudes ou froides et d'encas est disponible au rez-dechaussée.

Des commerces sont à proximité : supermarché avec restaurant, Fast-food, etc...

La communication

Les informations officielles concernant l'école d'IADE, ses formations continues, les éléments de la formation, les offres d'emploi sont délivrés via :

La boite mail nominative de l'école : iade @chru-nancy.fr

La plateforme de gestion des étudiant FORMEIS

La plateforme d'enseignement à distance THEIA

Le site Campus du CHRU de Nancy – formation infirmier(e) anesthésiste

Le panneau d'affichage dans les salles de cours

La prise des rendez-vous avec la Direction se fait par le secrétariat de l'école, les formateurs peuvent être joint par mail.

Le référent handicap

Pour répondre aux besoins et attentes des étudiants et élèves en situation de handicap, un ou plusieurs référents « handicap » ont été nommés au sein de chaque école ou institut. Leurs missions sont précisées dans une fiche de poste interne consultable sur le site « campus ».

Ils sont présentés aux élèves et étudiants dans les 1ers jours de la formation.

L'ensemble des locaux des écoles et instituts présents au sein de la tour Marcel Brot sont accessibles aux personnes en situations de handicap.

La prise en charge financière

Est possible, pour certains étudiants, par différents organismes (Pôle Emploi, Fongecif, Unifaf) et contrats employeurs (ce qui est le cas pour le CHRU Nancy).

L'accompagnement socio professionnel

Comme les autres étudiants des écoles du CHRU de Nancy, les étudiants de l'ERIADE ont accès au service d'accompagnement et de soutien (service social, accompagnement professionnel, psychologue...), afin de les accompagner lors de difficultés de vie, à la fois pour trouver des solutions administratives et sociales voire dans des aménagements d'études possibles dans un contexte de difficultés temporaires ou plus pérennes.

Divers

Les cartes d'étudiants : Elles sont remises à la rentrée par la secrétaire de l'école.

La section relative à la vie étudiante

Organe consultatif réunissant des étudiants et des membres de l'équipe administrative et pédagogique, il traite des sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut. 2 réunions par an.

L'accès à la tour peut se faire en en empruntant les transports en commun : bus 21, 33, COROL, T2

